

Variétés paysannes : faire équipe avec le vivant pour mieux se nourrir et vivre plus libres !

Tous les jours nous recevons de nos clients des encouragements : "C'est génial !", "Vous devriez être remboursés par la Sécurité", "Quelles bonnes tomates, bien en chair, pleines de goût ! Rien à voir avec celles du supermarché !"... Ils nous portent dans notre travail quotidien pour produire semences, plants et légumes capables de mieux vous nourrir. Une alimentation de qualité pour tous, produite sans pesticide, dans le respect du Vivant, c'est possible dès à présent.

Notre sens instinctif du goût détecte les aliments savoureux car ce sont les plus riches en micro-nutriments, éléments rares et essentiels à notre bonne santé.

Mais les cultures artificialisées et les semences « Hybrides F1 », optimisées sur des critères de production agrochimique et de logistique ont conduit à une perte de goût des légumes... et une perte de leurs micro-nutriments.

Il n'est pas trop tard pour inverser les tendances. Mais il faut faire vite, « la stratégie des petits pas ne suffira pas ». Depuis 2017, des personnes se sont mobilisées pour investir 340 000€ dans Jardin'enVie. Par effet levier, nous avons obtenu 100 000€ de Bpifrance, et négocié avec plusieurs fonds d'investissement. Ceci a permis de faire revivre les Variétés Paysannes, d'embaucher, de revitaliser des

sols pour produire des semences et légumes, très riches en micro-nutriments. Nous les remercions de s'être engagés pour une filière alimentaire capable de répondre aux défis de notre époque : climat, biodiversité, humus, démocratie, équité... La demande en variétés paysannes augmente à un rythme trop élevé pour nos capacités financières après impacts de la grêle et du Covid. Faut-il ralentir ?

Nous disposons des compétences, des semences et des savoirs nécessaires. Tout est réuni pour réussir. Vous avez la possibilité d'agir et de choisir ce que

vous retrouverez demain dans vos assiettes au quotidien. Votre contribution, même modeste a un effet de levier auprès des banques et des aides publiques. Les apports actuels vont de 100€ à 30 000€ par personne. Avec 250 souscriptions à 1200 €, nous serons indépendants. Avec 500 k€ venant de citoyens ou professionnels, l'effet levier sera optimal. Plus nous pourrions investir vite, plus vite nous serons efficaces et rentables.

L'équipe Jardin'enVie, Valérie, Eric, Denis, Philippe, Janko, Gary, Lucie, Charlotte, Fanny, Louise

**Avec les VARIÉTÉS PAYSANNES
OPTEZ pour le PLAISIR et la QUALITÉ**

**Semence F1 & Cie, Bio
Hors-Sol, Serre chauffée**



SANS SAVEUR
Culture artificialisée
Résiste aux chocs
Belle plastique

x5



Micro-Nutriments

La saveur est intimement liée à leur concentration : vitamines, minéraux, tanins, acides aminés... sont essentiels pour bien se nourrir et déclencher la sensation de satiété.

**Semence Paysanne, Sans pesticide
Pleine terre, Serre bioclimatique ou Champ**



**SAVOUREUSE
NUTRITIVE**
Grande diversité
de Formes et
de Textures

Vitamines
A, B, C, E
Oligo-éléments
Calcium, Fer,
Magnésium...
Anti-oxydants
Lycopènes,
Polyphénols
....

Choix de la Standardisation

- Critères « Logistique » privilégiés
- Génétique uniformisée, Fruits tous semblables
- Appropriation du Vivant par Brevet et COV

Choix de la Biodiversité

- Critères « Santé & Planète » privilégiés
- Génétique diversifiée au sein d'une variété
- Adaptabilité naturelle à la diversité des terroirs

Plus d'information : notre site www.jardinenvie.com - vidéo sur Youtube <https://youtu.be/NVwP5kCQKXo>

Jardin'enVie SCOP-ARL - Bulletin de souscription de parts sociales

Les sommes versées, bloquées au moins 5 ans, donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu, de 25 % du montant versé, suivant votre situation fiscale.

Pour investir via un support financier « CIGALES » (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), nous contacter.

À retourner au 429 Route des Chaux - 26500 Bourg-Lès-Valence - Tel : 0 679 675 671 - Courriel : souscription@jardinenvie.com

Je soussigné(e), Mme M. Nom Prénom

Représentant de SARL SA Autre

Adresse

Code postal Commune Pays

Courriel N° de téléphone

Date de naissance / / Lieu Nationalité

déclare vouloir devenir sociétaire de Jardin'enVie SCOP-ARL

L'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration.

être déjà sociétaire et vouloir acquérir de nouvelles parts de Jardin'enVie SCOP-ARL

et pour ce faire, déclare être informé du risque de perte totale ou partielle et souscrire au capital de Jardin'enVie SCOP-ARL :

Nombre de part(s) souscrite(s) : part(s) de 50 € = €

Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de « Jardin'enVie »

virement sur le compte Crédit Mutuel IBAN : FR76 1027 8090 3700 0201 2840 132

j'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par courrier électronique, que la SCOP Jardin'enVie ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de ma SCOP. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de Jardin'enVie : limiter les frais de gestion et économiser le papier.

Date : / /

Signature :